

RÉFÉRENTIEL RSE

60 TERMES CLÉS

GRATUIT

GUIDE PRATIQUE · PERSPECTIVE(S)

Glossaire RSE & Développement durable

60 termes essentiels expliqués avec leur contexte réglementaire et leurs implications concrètes pour les PME. De l'Accord de Paris à la Taxonomie verte, maîtrisez le vocabulaire RSE pour dialoguer avec vos parties prenantes et structurer votre démarche.

RÉDIGÉ PAR

Perspective(s) — Cabinet RSE

NIVEAU

Tous niveaux · De A à Z

Perspective(s)

Pourquoi ce glossaire ?

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est devenue un enjeu stratégique pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. La multiplication des réglementations (CSRD, CSDDD, loi Vigilance, taxonomie verte), des référentiels (GRI, ESRS, SBTi, EcoVadis) et des attentes des parties prenantes génère un vocabulaire dense que dirigeants, responsables RSE et équipes doivent maîtriser.

Ce glossaire réunit 60 termes fondamentaux, organisés de A à Z, avec des définitions approfondies centrées sur le contexte réglementaire européen et les implications concrètes pour les PME françaises. Chaque terme est accompagné de sa catégorie thématique pour faciliter la navigation.

Organisation du glossaire

Les 60 termes sont répartis en 10 pages thématiques, organisées alphabétiquement. Pour chaque terme, vous trouverez :

- Sa définition précise et son origine
- Son ancrage réglementaire européen et français
- Ses implications pratiques pour une PME
- Les liens avec d'autres concepts et référentiels clés

Catégories thématiques

Chaque terme est classé dans l'une des catégories suivantes :

- Environnement : émissions, énergie, biodiversité, déchets, eau
- Social : conditions de travail, droits humains, dialogue social
- Gouvernance : organisation, éthique, conformité, transparence
- CSRD / ESRS : normes et exigences de la directive européenne
- Finance durable : ISR, taxonomie, instruments de financement vert
- Réglementation : lois et directives applicables
- Référentiels : frameworks volontaires (GRI, SBTi, UNGC, OCDE)
- Stratégie RSE : démarche, parties prenantes, impact, pilotage
- Achats responsables : fournisseurs, due diligence, évaluation

Important — Ce guide évolue

Le cadre réglementaire RSE évolue rapidement (CSRD, CSDDD, taxonomie, SFDR). Les définitions reflètent l'état des textes à la date de publication. Consultez perspectives-conseil.eu pour les mises à jour et les guides sectoriels complémentaires.

A

A Accord de Paris

Réglementation

Traité international adopté en décembre 2015 par 196 parties, visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Il introduit le mécanisme des NDC (Contributions Déterminées au niveau National), révisées tous les 5 ans. Pour les entreprises, l'Accord de Paris fonde les objectifs SBTi et les trajectoires de décarbonation compatibles avec les exigences de la CSRD. Ignorer cet accord expose les PME à des risques de transition réglementaire croissants.

A ACV — Analyse du Cycle de Vie

Environnement

Méthode normalisée (ISO 14040/14044) qui évalue les impacts environnementaux d'un produit ou service sur l'ensemble de son cycle de vie : extraction des matières premières, fabrication, distribution, usage et fin de vie. L'ACV quantifie les impacts sur le climat, l'eau, les écosystèmes et les ressources. Pour une PME, elle permet d'identifier les points chauds de sa chaîne de valeur, de comparer des alternatives de conception et de réduire l'empreinte globale. La CSRD ESRS E1 encourage son utilisation pour documenter les réductions d'émissions scope 3.

A Approche de double matérialité

CSRD / ESRS

Principe central de la CSRD qui oblige les entreprises à évaluer leurs enjeux de durabilité sous deux angles complémentaires. La matérialité d'impact mesure les effets de l'entreprise sur les personnes et l'environnement (positifs ou négatifs, actuels ou potentiels). La matérialité financière mesure comment ces enjeux influencent la performance financière de l'entreprise. Un enjeu est matériel dès qu'il satisfait l'un ou l'autre critère. Cette double lecture impose une rigueur méthodologique nouvelle dans l'analyse des risques et opportunités RSE.

A Audit RSE

Gouvernance

Évaluation systématique et indépendante des pratiques sociales, environnementales et de gouvernance d'une entreprise. Peut être interne (auto-évaluation structurée) ou externe (réalisé par un organisme tiers accrédité). L'audit RSE vérifie la conformité aux référentiels (ISO 26000, GRI, ESRS) et identifie les écarts à corriger. Dans le cadre de la CSRD, les grandes entreprises devront soumettre leur rapport de durabilité à une vérification par un commissaire aux comptes ou un OTI. Pour les PME fournisseurs, l'audit RSE devient souvent une exigence contractuelle imposée par les donneurs d'ordre.

B

B Bilan Carbone®

Environnement

Méthode développée par l'ADEME (et désormais gérée par l'ABC) pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre d'une organisation, d'un territoire ou d'un produit, en CO₂ équivalent. Il couvre les scopes 1, 2 et 3. En France, les entreprises de plus de 500 salariés (250 en outre-mer) sont légalement tenues de réaliser un BEGES (Bilan d'Émissions de GES) tous les 4 ans. Pour les PME, le Bilan Carbone® est le point de départ d'une stratégie de décarbonation et permet d'identifier les leviers d'action prioritaires.

Désigne la variété du vivant à toutes ses échelles : diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. La biodiversité rend des services essentiels à l'économie (pollinisation, régulation du climat, eau potable, ressources alimentaires) évalués à plus de 125 000 Md€ par an selon la Banque mondiale. La CSRD (ESRS E4) exige des entreprises qu'elles évaluent leur dépendance aux services écosystémiques et leurs impacts sur la biodiversité. La TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) fournit un cadre similaire au TCFD pour les risques naturels.

C

C Chaîne de valeur

Stratégie RSE

Ensemble des activités et acteurs qui contribuent à créer la valeur d'un produit ou service : fournisseurs amont (matières premières, composants, transport), opérations internes, et aval (distributeurs, clients, fin de vie). La CSRD et les ESRS élargissent le périmètre de reporting aux impacts et risques tout au long de cette chaîne. Les PME sous-traitantes sont particulièrement concernées car leurs donneurs d'ordre leur transmettent des exigences de collecte de données. Cartographier sa chaîne de valeur est la première étape d'une analyse de double matérialité conforme.

C CSRD — Corporate Sustainability Reporting Directive

Réglementation

Directive européenne adoptée en janvier 2023 (en vigueur depuis le 1er janvier 2024) qui réforme et élargit considérablement les obligations de reporting extra-financier. Elle remplace la NFRD et impose le référentiel ESRS. S'applique progressivement : grandes sociétés cotées (2024), autres grandes entreprises >250 salariés ou >40 M€ CA (2025), PME cotées sur marché réglementé (2026), filiales de groupes hors UE (2028). Elle instaure la double matérialité et la vérification par un tiers indépendant. Des millions de PME fournisseurs seront indirectement concernées par les obligations de collecte de données.

C CSDDD — Corporate Sustainability Due Diligence Directive

Réglementation

Directive européenne adoptée en 2024 (transposition nationale attendue d'ici 2026) imposant un devoir de vigilance contraignant aux grandes entreprises sur l'ensemble de leur chaîne de valeur mondiale. Contrairement à la loi française de 2017, la CSDDD crée une responsabilité civile harmonisée au niveau européen et inclut des sanctions pouvant atteindre 5 % du CA mondial. Elle s'applique progressivement aux entreprises de plus de 1 000 salariés et 450 M€ de CA. Pour les PME, elle renforce l'importance d'être en mesure de documenter leurs pratiques RSE pour répondre aux questionnaires de leurs clients grands comptes.

C Critères ESG

Finance durable

Ensemble de trois dimensions utilisées par les investisseurs et analystes financiers pour évaluer la durabilité d'une entreprise. Environnement (E) : empreinte carbone, gestion de l'eau, politique énergétique. Social (S) : conditions de travail, diversité, santé-sécurité, relations fournisseurs. Gouvernance (G) : composition du conseil d'administration, rémunération des dirigeants, lutte anticorruption. Les critères ESG alimentent les notations d'agences spécialisées (Sustainalytics, MSCI ESG, Moody's ESG), influencent l'accès au crédit et orientent les stratégies d'investissement ISR. Une PME avec une bonne note ESG améliore son accès aux financements verts.

D

D Devoir de vigilance

Réglementation

Obligation légale pour les grandes entreprises d'identifier, prévenir et atténuer les risques sociaux, environnementaux et de droits humains dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement. En France, la loi du 27 mars 2017 (dite loi Vigilance) concerne les entreprises de plus de 5 000 salariés en France ou 10 000 dans le monde. Elle impose l'établissement d'un plan de vigilance annuel. La CSDDD étendra cette obligation à l'ensemble de l'UE avec des critères harmonisés. Les PME qui fournissent ces grandes entreprises sont soumises à des audits et questionnaires découlant de cette obligation.

Concept issu du rapport Brundtland (1987) défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il repose sur trois piliers inter-dépendants : économique (viabilité), social (équité) et environnemental (vivabilité). En entreprise, il se traduit par une approche RSE structurée intégrant ces trois dimensions dans la stratégie et les opérations. Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU (Agenda 2030) en constituent la déclinaison opérationnelle pour les États et les organisations.

E

E Économie circulaire

Environnement

Modèle économique alternatif au modèle linéaire (extraire-fabriquer-jeter) qui vise à conserver la valeur des produits, matériaux et ressources le plus longtemps possible. Ses leviers incluent l'écoconception, la réparation, le réemploi, la réutilisation, la remanufacture et le recyclage. En France, la loi AGECE (2020) accélère la transition vers ce modèle en imposant des obligations d'affichage environnemental, de collecte et de recyclage. La CSRD (ESRS E5) exige un reporting sur l'utilisation des ressources et l'économie circulaire. Pour les PME, c'est aussi un levier de réduction des coûts matières et de différenciation commerciale.

E Émissions scope 1, 2, 3

Environnement

Classification des émissions de GES selon le protocole GHG Protocol. Scope 1 : émissions directes (combustion dans les installations et véhicules de l'entreprise). Scope 2 : émissions indirectes liées à l'achat d'énergie (électricité, chaleur, vapeur). Scope 3 : toutes les autres émissions indirectes, amont (achats, fret entrant, déplacements professionnels) et aval (utilisation des produits vendus, fin de vie). Le scope 3 représente en moyenne 70 à 90 % de l'empreinte carbone totale. La CSRD (ESRS E1) impose de reporter les scopes 1, 2 et 3 avec méthodologie documentée. C'est souvent le plus complexe à mesurer pour les PME.

E ESRS — European Sustainability Reporting Standards

CSRD / ESRS

Ensemble de 12 normes européennes de reporting de durabilité adoptées par la Commission européenne en juillet 2023 pour mettre en œuvre la CSRD. Comprend 2 normes transversales (ESRS 1 : principes généraux, ESRS 2 : informations générales obligatoires) et 10 normes thématiques (E1 à E5 pour l'environnement, S1 à S4 pour le social, G1 pour la gouvernance). Les PME non soumises directement à la CSRD peuvent utiliser le standard volontaire VSME (Voluntary SME standard), plus simplifié. La connaissance des ESRS permet aux PME de se préparer aux questionnaires de leurs donneurs d'ordre.

F

F Finance durable (ou verte)

Finance durable

Ensemble des instruments et pratiques financiers qui intègrent les critères ESG dans les décisions d'investissement et de financement. Inclut les obligations vertes (green bonds), les prêts liés à la durabilité (SLL), les fonds ISR, la taxonomie verte européenne. La taxonomie UE définit les activités économiques « durables sur le plan environnemental » selon 6 objectifs et le principe DNSH (Do No Significant Harm). Pour les PME, la finance durable ouvre l'accès à des financements bonifiés (Bpifrance Green Loan, garanties vertes) en contrepartie d'engagements RSE documentés et mesurables.

G

G GES — Gaz à Effet de Serre

Environnement

Gaz présents dans l'atmosphère qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge, provoquant le réchauffement climatique. Le Protocole de Kyoto en recense 7 principaux : CO₂ (dioxyde de carbone), CH₄ (méthane), N₂O (protoxyde d'azote), HFC, PFC, SF₆ et NF₃. Chacun est exprimé en CO₂ équivalent (CO₂e) selon son potentiel de réchauffement global (PRG). Les activités humaines (énergie, agriculture, industrie, transport) sont les principales

sources. La réduction des émissions de GES est au cœur des stratégies de décarbonation exigées par la CSRD et les objectifs SBTi.

G

GRI — Global Reporting Initiative

Référentiels

Organisation internationale fondée en 1997 qui a développé le référentiel de reporting RSE le plus utilisé au monde. Les standards GRI couvrent les sujets économiques, environnementaux et sociaux à travers des indicateurs standardisés. La série GRI 300 (Environnement), GRI 400 (Social) et GRI 200 (Économique) permettent aux entreprises de toutes tailles de communiquer sur leurs impacts de façon comparable. Les ESRS de la CSRD sont fortement inspirés des standards GRI, créant une convergence entre les deux référentiels. Pour les PME, adopter GRI facilite la transition vers la conformité CSRD.

G

G Gouvernance RSE

Gouvernance

Organisation interne qui assure le pilotage, la mise en œuvre et le contrôle de la stratégie RSE d'une entreprise. Comprend la définition des responsabilités (direction, référent RSE, comités dédiés), les mécanismes de décision, les indicateurs de suivi et les procédures de contrôle interne. La CSRD (ESRS 2, bloc GOV) exige de décrire précisément le rôle du conseil d'administration et de la direction dans la supervision des enjeux de durabilité. Pour les PME, même sans structure formelle, désigner un responsable RSE et documenter les processus de décision est un prérequis à toute démarche crédible.

G Greenwashing (écoblanchiment)

Gouvernance

Pratique consistant à se présenter comme plus respectueux de l'environnement que ne le justifient les actions réelles, par des communications trompeuses, des allégations vagues ou non étayées. En France et en Europe, le greenwashing est encadré par la directive sur les allégations environnementales (Green Claims Directive, 2024) et sanctionné par la DGCCRF. Les risques pour les entreprises incluent des amendes, du contentieux et une perte de confiance. La règle pratique : toute allégation environnementale (« neutre en carbone », « éco-responsable ») doit être étayée par des données vérifiables et une méthodologie reconnue.

I

I Impact RSE

Stratégie RSE

Effet mesurable qu'une organisation produit sur son environnement social, environnemental ou économique, positif ou négatif, direct ou indirect, intentionnel ou non. Distinguer les outputs (actions menées), les outcomes (changements produits) et les impacts (transformations durables) est essentiel pour une communication RSE rigoureuse. La CSRD (ESRS 1) impose d'évaluer la sévérité des impacts négatifs (ampleur, portée, caractère irréversible) et la significativité des impacts positifs. Une PME doit pouvoir documenter ses impacts réels plutôt que de se limiter à des déclarations d'intention.

I Indicateurs RSE (KPI)

Pilotage

Mesures quantitatives ou qualitatives permettant de suivre les progrès d'une entreprise sur ses engagements RSE. Se déclinent en indicateurs environnementaux (tonnes CO₂e, % d'énergie renouvelable, litres d'eau consommés), sociaux (taux d'accidents, indice d'égalité professionnelle, heures de formation) et de gouvernance (% de femmes au CA, taux de conformité éthique). Les ESRS imposent un ensemble d'indicateurs obligatoires (datapoints) et conditionnels selon la matérialité. Pour les PME, il est recommandé de commencer par 5 à 10 indicateurs clés alignés avec leurs enjeux matériels avant d'élargir progressivement.

I ISR — Investissement Socialement Responsable

Finance durable

Approche d'investissement qui intègre des critères ESG dans la sélection et la gestion d'actifs financiers, en complément des critères financiers classiques. Les stratégies ISR incluent l'exclusion sectorielle (tabac, armement), le best-in-class (sélection des meilleurs acteurs ESG de chaque secteur), l'engagement actionnarial et le thématique (fonds climat, eau, biodiversité). En France, le label ISR (créé en 2016, réformé en 2024) garantit la qualité des fonds. Pour les PME, améliorer leur profil ESG augmente leur attractivité auprès des fonds ISR et des investisseurs institutionnels.

Norme internationale publiée en 2010 fournissant des lignes directrices sur la responsabilité sociétale des organisations (RSO). Elle n'est pas certifiable mais constitue une référence de fond reconnue mondialement. Elle structure la RSE autour de 7 questions centrales : gouvernance de l'organisation, droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local. Pour les PME, l'ISO 26000 offre un cadre de réflexion complet pour prioriser ses enjeux RSE avant de se lancer dans un reporting formalisé.

L

L **Loi Vigilance (France, 2017)**

Réglementation

Loi française du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre. Elle concerne les entreprises de plus de 5 000 salariés en France ou 10 000 dans le monde. Ces entreprises doivent établir et mettre en œuvre un plan de vigilance annuel couvrant les risques graves pour les droits humains, la santé, la sécurité et l'environnement dans leurs activités et celles de leurs sous-traitants. La loi prévoit une responsabilité civile et permet aux associations et syndicats d'agir en justice. Elle a inspiré la CSDDD européenne et anticipe les obligations RSE qui s'étendront progressivement aux PME via la chaîne de valeur.

M

M **Matérialité RSE**

CSRD / ESRS

Processus permettant d'identifier et de prioriser les enjeux de durabilité les plus importants pour une entreprise et ses parties prenantes. Un enjeu est matériel s'il dépasse un seuil de significativité défini par l'entreprise sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. La CSRD impose la double matérialité : matérialité d'impact (effets sur le monde) et matérialité financière (effets sur l'entreprise). L'analyse de matérialité doit impliquer les parties prenantes et être documentée et reproductible. C'est le socle de toute démarche ESRS : seuls les enjeux matériels font l'objet d'un reporting approfondi.

M **Mécénat d'entreprise**

Stratégie RSE

Contributions financières, en nature ou en compétences d'une entreprise à des causes d'intérêt général (culture, solidarité, environnement, recherche) sans contrepartie directe. En France, le mécénat bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % des dons dans la limite de 0,5 % du CA HT (loi Aillagon 2003). Il se distingue du sponsoring (contrepartie commerciale) et de la RSE au sens strict (transformation des pratiques internes). Pour une PME, le mécénat contribue à l'engagement des collaborateurs et à la réputation locale, mais ne remplace pas une stratégie RSE structurée sur les impacts réels.

N

N **Net zéro (neutralité carbone)**

Environnement

Objectif consistant à équilibrer les émissions de GES résiduelles avec des absorptions équivalentes (puits de carbone naturels ou technologiques) pour une empreinte nette nulle. Le Net Zero est différent de la compensation (offsetting) : il exige une réduction drastique des émissions absolues (>90 % selon la norme SBTi Net-Zero) avant toute compensation résiduelle. L'Accord de Paris vise la neutralité carbone mondiale d'ici 2050. La Green Claims Directive encadre strictement les allégations « neutre en carbone » ou « net zéro » pour éviter le greenwashing. Les entreprises doivent documenter un plan de trajectoire crédible.

N **NFRD — Non-Financial Reporting Directive**

Réglementation

Directive européenne de 2014 (transposée en France en 2017 via la DPEF) qui a introduit les premières obligations de reporting extra-financier pour les grandes entreprises européennes (>500 salariés et cotées ou d'intérêt public).

Elle exigeait des informations sur les politiques environnementales, sociales, de gouvernance et de lutte anticorruption, sans référentiel standardisé imposé. La NFRD a été remplacée par la CSRD à partir de 2024. Elle reste la

N

Normes de travail (OIT)

Social

Ensemble de conventions et recommandations établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), agence spécialisée de l'ONU fondée en 1919. Les 8 conventions fondamentales couvrent la liberté syndicale, le droit de négociation collective, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, la non-discrimination. Elles s'appliquent dans tous les pays membres et constituent le socle des standards RSE sociaux. Les ESRS S2 (travailleurs de la chaîne de valeur) et les questionnaires de due diligence s'y réfèrent systématiquement. Une PME importatrice doit s'assurer que ses fournisseurs respectent ces normes minimales.

O

O ODD — Objectifs de Développement Durable

Référentiels

Programme de développement mondial adopté par les 193 États membres de l'ONU en septembre 2015 (Agenda 2030), comprenant 17 objectifs et 169 cibles couvrant la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité, l'eau, l'énergie, le climat, la biodiversité. Pour les entreprises, les ODD servent de cadre de communication pour illustrer la contribution de leurs activités RSE. Certains référentiels (GRI, SASB) proposent des mappings entre leurs indicateurs et les ODD. Pour les PME, il est conseillé de se concentrer sur 3 à 5 ODD en lien direct avec leur secteur d'activité plutôt que de revendiquer une contribution générique à l'ensemble des 17.

O OCDE — Principes directeurs pour les multinationales

Référentiels

Recommandations de l'OCDE adoptées en 1976 (révisées en 2023) adressées aux entreprises multinationales sur les conduites responsables en matière d'emploi, droits humains, environnement, corruption, fiscalité, science et technologie. Bien que non contraignantes pour les entreprises, elles fondent des mécanismes de plainte via les Points de Contact Nationaux (PCN). Les banques de développement (AFD, BEI, BERD) exigent souvent leur respect pour accorder des financements. La révision 2023 renforce les exigences sur le changement climatique et la biodiversité. Pour les PME exportatrices, les connaître permet d'anticiper les exigences des acheteurs internationaux.

P

P Parties prenantes

Stratégie RSE

Ensemble des individus, groupes ou organisations qui affectent ou sont affectés par les activités d'une entreprise. Peuvent être internes (salariés, actionnaires, dirigeants) ou externes (clients, fournisseurs, riverains, ONG, pouvoirs publics, médias, investisseurs). La gestion des parties prenantes (stakeholder engagement) est centrale dans les référentiels ISO 26000 et GRI, et obligatoire dans la démarche ESRS pour l'analyse de matérialité. Pour les PME, consulter ses parties prenantes clés — même de façon informelle — permet d'identifier les enjeux prioritaires et de renforcer la légitimité de la démarche RSE.

P Plan de vigilance

Réglementation

Document annuel obligatoire pour les entreprises soumises à la loi Vigilance française (2017), décrivant les mesures mises en place pour identifier et prévenir les risques graves dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement. Il doit comprendre : une cartographie des risques, des procédures d'évaluation des sous-traitants, des actions d'atténuation, un mécanisme d'alerte et un dispositif de suivi. Le plan est rendu public dans le rapport annuel. En pratique, de nombreuses PME fournisseurs sont interrogées par leurs clients grands comptes dans le cadre de l'élaboration de ce plan.

P Politique RSE

Gouvernance

Document stratégique formalisant les engagements, priorités et orientations d'une entreprise en matière de développement durable. Elle précise la vision RSE du dirigeant, les enjeux matériels identifiés, les objectifs mesurables et les responsabilités internes. Une politique RSE crédible est validée par la direction, communiquée aux parties prenantes et revue périodiquement. La CSRD (ESRS 2, bloc MDR-P) impose de décrire les politiques mises en place pour chaque enjeu matériel. Pour les PME, rédiger une politique RSE d'une à deux pages est souvent la première étape concrète d'une démarche structurée.

Principe juridique et éthique qui stipule qu'en cas d'incertitude scientifique sur les risques d'un produit ou d'une activité, des mesures de précaution doivent être prises avant que la preuve de nocivité soit établie. Inscrit dans le droit européen (Art. 191 TFUE) et la Charte de l'environnement française (2004). En RSE, il s'applique notamment aux substances chimiques potentiellement dangereuses (REACH), aux OGM et aux technologies émergentes. Les ESRS E1 (changement climatique) et E2 (pollution) s'inscrivent dans cette logique en exigeant d'anticiper les risques avant qu'ils ne se matérialisent financièrement.

Q

Q Questionnaire RSE fournisseur

Achats responsables

Outil d'évaluation des pratiques RSE transmis par un donneur d'ordre à ses fournisseurs dans le cadre de sa politique d'achats responsables ou de son plan de vigilance. Couvre généralement les thèmes environnementaux (empreinte carbone, déchets), sociaux (conditions de travail, santé-sécurité, non-discrimination) et de gouvernance (éthique, politique anti-corruption). Les référentiels EcoVadis, CDP et les questionnaires maison des grands groupes sont les plus répandus. Pour les PME fournisseurs, répondre à ces questionnaires est souvent une condition de maintien ou d'accès à de nouveaux marchés. Se préparer en structurant sa documentation RSE est un investissement rentable.

R

R Rapport de durabilité

CSRD / ESRS

Document de reporting réglementaire ou volontaire synthétisant les impacts, risques et opportunités de durabilité d'une entreprise, ses politiques, actions et indicateurs clés. La CSRD impose qu'il soit intégré dans le rapport de gestion annuel, dans un format électronique balisé (XBRL/iXBRL) pour les entreprises soumises à la directive. La vérification par un tiers indépendant (commissaire aux comptes ou OTI accrédité COFRAC) sera progressivement exigée. Pour les PME non soumises, publier un rapport de durabilité volontaire, même simplifié, constitue un avantage concurrentiel notable auprès des clients et investisseurs.

R Reporting extra-financier

Pilotage

Ensemble des informations non financières publiées par une entreprise sur ses performances environnementales, sociales et de gouvernance. En France, il prend la forme de la DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) pour les grandes entreprises. Il se distingue du reporting financier (comptabilité, états financiers) mais les deux convergent avec la CSRD et le concept de comptabilité intégrée. Les référentiels de reporting extra-financier incluent GRI, SASB, TCFD et désormais ESRS. Pour les PME, commencer par un reporting extra-financier simple et honnête est préférable à un rapport sophistiqué mais superficiel.

R Reporting intégré

Pilotage

Approche de reporting, développée par l'IIRC (International Integrated Reporting Council, désormais fusionné dans l'ISSB), qui vise à présenter dans un seul document la façon dont une organisation crée, préserve ou érode la valeur à court, moyen et long terme, en intégrant les capitaux financier, industriel, intellectuel, humain, social et naturel. Le rapport intégré montre les liens entre stratégie, gouvernance, performance et perspectives. Il anticipe la logique de la CSRD qui impose d'intégrer le reporting durabilité dans le rapport annuel de gestion. Pour les PME avancées, c'est un cadre de réflexion stratégique puissant.

R Risque climatique

Environnement

Ensemble des risques liés aux changements climatiques, classifiés en deux catégories par le TCFD. Risques de transition : changements réglementaires (taxe carbone, normes d'émissions), évolutions technologiques (décarbonation), changements de marché (nouvelles préférences clients). Risques physiques : aigus (événements météorologiques extrêmes) et chroniques (hausse des températures, montée des eaux). La CSRD (ESRS E1) impose une analyse de ces risques avec des scénarios climatiques (1,5 °C, 2 °C, 4 °C). Pour les PME, identifier leurs 3 principaux risques climatiques physiques et de transition est le point de départ d'un plan d'adaptation.

Intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes, au-delà des obligations légales. Définie par la Commission européenne (2011) comme « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». La RSE se traduit par des politiques, des actions mesurables et un reporting transparent. Elle couvre les relations avec les salariés, fournisseurs, clients, collectivités et l'environnement. Avec la CSRD, ce qui était volontaire devient progressivement obligatoire et vérifiable pour les entreprises de toutes tailles.

S

S SBTi — Science Based Targets initiative

Environnement

Initiative internationale (CDP, UNGC, WRI, WWF) permettant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction de GES alignés sur les scénarios climatiques de l'Accord de Paris. Les cibles SBTi doivent couvrir les scopes 1, 2 et 3, et viser une réduction de 42 % à horizon 2030 et 90 % à horizon 2050. En 2024, plus de 7 000 entreprises dans le monde ont des engagements SBTi. Pour les PME, le standard SBTi for SME propose une approche simplifiée. Adopter des objectifs SBTi renforce la crédibilité des engagements climatiques et répond aux exigences des grands groupes clients.

S Score EcoVadis

Achats responsables

Note RSE sur 100 attribuée par la plateforme EcoVadis à une entreprise après évaluation de ses pratiques sur 4 thèmes : Environnement, Social & droits humains, Éthique, Achats responsables. Plus de 130 000 entreprises dans 175 pays sont évaluées, couvrant 200 catégories d'achat. Les niveaux de médaille : Bronze (45-54/100), Silver (55-64/100), Gold (65-74/100), Platinum (75+/100). Une médaille Gold ou Platinum est de plus en plus exigée par les grands groupes comme condition de référencement fournisseur. Pour une PME, passer EcoVadis est souvent l'étape la plus concrète pour structurer et valoriser sa démarche RSE.

S Score RSE

Pilotage

Évaluation synthétique des performances RSE d'une entreprise, exprimée sous forme de note ou d'indice, produite par des agences de notation extra-financière (EcoVadis, Sustainalytics, MSCI ESG, Moody's ESG, Vigeo Eiris) ou des outils d'auto-évaluation. Ces scores agrègent des dizaines d'indicateurs pondérés selon les enjeux sectoriels. Ils sont utilisés par les investisseurs pour construire des portefeuilles ISR, par les acheteurs pour qualifier leurs fournisseurs et par les banques pour conditionner l'accès à des financements verts. Pour les PME, améliorer son score RSE nécessite de documenter ses pratiques existantes avant d'en mettre de nouvelles en place.

S SFDR — Sustainable Finance Disclosure Regulation

Finance durable

Règlement européen entré en vigueur en mars 2021 imposant aux gestionnaires d'actifs et conseillers financiers de classer leurs produits financiers selon leur niveau d'intégration des critères de durabilité. Article 6 : produits sans objectif de durabilité. Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques ESG. Article 9 : produits ayant un objectif d'investissement durable. Le SFDR alimente la demande croissante de données ESG fiables de la part des entreprises dans lesquelles ces fonds investissent. Pour les PME, comprendre la SFDR aide à anticiper les questions de leurs actionnaires et partenaires financiers.

Approche consistant à intégrer des critères RSE dans la sélection, l'évaluation et le suivi des sous-traitants et fournisseurs. Elle comprend des audits fournisseurs, des questionnaires RSE, des clauses contractuelles de durabilité et des programmes de renforcement des capacités. La loi Vigilance, la CSDDD et la CSRD (ESRS S2) l'imposent progressivement aux grandes entreprises, qui le répercutent sur leurs PME fournisseurs. Pour une PME donneuse d'ordre, pratiquer la sous-traitance responsable réduit les risques réputationnels et opérationnels, et constitue un argument différenciant dans les appels d'offres responsables.

Plan à moyen et long terme d'une organisation pour réduire significativement ses émissions de GES en ligne avec les objectifs climatiques. Elle comprend un bilan carbone initial, des objectifs de réduction par scope, des actions sectorielles (efficacité énergétique, mobilité, achats, process) et un suivi annuel. La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) française fixe le cap à l'échelle du pays. Pour les entreprises, la CSRD (ESRS E1) exige de décrire la stratégie de transition climatique avec des jalons intermédiaires et des investissements associés. Une stratégie bas-carbone crédible intègre la décarbonation comme levier de compétitivité.

T

T Taxonomie verte européenne

Finance durable

Système de classification européen (Règlement UE 2020/852) qui définit les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental selon 6 objectifs : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, utilisation durable de l'eau, économie circulaire, prévention de la pollution, biodiversité. Une activité est « durable » si elle contribue substantiellement à au moins un objectif sans nuire significativement aux autres (DNSH) et respecte les garanties sociales minimales. Les grands groupes soumis à la CSRD doivent publier leur alignement taxonomique. Les PME fournisseurs sont interrogées pour permettre ce calcul.

T TCFD — Task Force on Climate-related Financial Disclosures

Référentiels

Cadre volontaire de reporting climatique développé en 2017 par le Conseil de stabilité financière, structuré autour de 4 piliers : Gouvernance (oversight du conseil sur les risques climatiques), Stratégie (impacts des risques et opportunités climatiques), Gestion des risques (processus d'identification et d'atténuation), Indicateurs et objectifs (métriques GES et cibles). Adopté par plus de 4 000 organisations dans 101 pays, le TCFD est désormais intégré dans les normes ISSB (IFRS S2) et fortement reflété dans les ESRS E1. Pour les PME, les 4 piliers TCFD constituent un plan d'action pratique pour structurer sa gouvernance climatique.

T Transition juste

Social

Principe selon lequel la transition vers une économie durable doit s'accompagner de mesures équitables pour les travailleurs et les communautés affectés par les changements économiques liés à la décarbonation. Il vise à éviter que les travailleurs des secteurs en déclin (charbon, automobile thermique) ne supportent seuls les coûts de la transition. En entreprise, une transition juste implique de prévoir des plans de requalification, des négociations sociales anticipées et un dialogue avec les parties prenantes locales. La CSRD (ESRS S1) intègre cette dimension dans les indicateurs sur les politiques sociales liées aux enjeux environnementaux.

U

U UE Taxonomy Alignment

Finance durable

Indicateur exprimant la proportion du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et des dépenses opérationnelles (OpEx) d'une entreprise qui sont alignées avec la taxonomie verte européenne. Les grandes entreprises soumises à la NFRD et désormais à la CSRD publient ces ratios dans leur rapport de durabilité. Un alignement élevé indique qu'une grande part des activités contribue aux objectifs environnementaux de l'UE. Pour les PME, calculer leur alignement taxonomique potentiel peut révéler des opportunités de financement vert et de différenciation commerciale auprès de clients soucieux de leur propre alignement.

U UNGC — Pacte Mondial des Nations Unies

Référentiels

Initiative volontaire lancée en 2000 par Kofi Annan invitant les entreprises à adopter des politiques durables et socialement responsables autour de 10 principes couvrant les droits de l'Homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte anticorruption. Avec plus de 20 000 entreprises membres dans 163 pays, c'est la plus grande initiative RSE volontaire mondiale. Les signataires doivent publier annuellement une Communication sur le Progrès (CoP). Pour les PME, rejoindre le UNGC est un signal fort aux parties prenantes et un cadre de structuration de la démarche RSE autour de principes universellement reconnus.

Capacité d'une organisation à produire des bénéfices pour la société au-delà de sa mission économique première. Elle peut être inhérente à l'objet social (entreprise d'insertion, ESS) ou résulter de pratiques volontaires (mécénat, emploi local, formation de publics éloignés de l'emploi). La qualité de mission (statut de société à mission, loi PACTE 2019) est un cadre juridique français permettant aux entreprises de formaliser et contrôler leur utilité sociale. La CSRD (ESRS S3, S4) aborde l'impact sur les communautés. Pour les PME locales, valoriser leur contribution économique et sociale au territoire est souvent un atout RSE sous-estimé.

V

V VSME — Voluntary SME Standard

CSRD / ESRS

Standard de reporting RSE volontaire développé par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) spécialement conçu pour les PME non soumises à la CSRD. Il propose un module de base (Basic) avec ~30 points de données couvrant les principaux enjeux ESG, et un module complémentaire (Narrative PAT) plus détaillé. Le VSME vise à aider les PME à répondre aux questionnaires de leurs clients grands comptes et à préparer une éventuelle obligation future. Sa logique est pragmatique : commencer par l'essentiel avec des ressources limitées. Plusieurs organisations professionnelles proposent des outils de collecte basés sur le VSME.

V Vérification tierce partie (OTI)

Gouvernance

Processus par lequel un organisme tiers indépendant (OTI), accrédité par le COFRAC en France, vérifie la conformité et la fiabilité des informations publiées dans le rapport de durabilité d'une entreprise. La CSRD impose une assurance limitée (limited assurance) dans un premier temps, avec une perspective d'assurance raisonnable (reasonable assurance, équivalente à un audit financier) à l'horizon 2028. Les commissaires aux comptes sont habilités à réaliser ces vérifications. Pour les PME qui anticipent la CSRD, préparer leur documentation et leurs processus de collecte de données est la meilleure façon de faciliter cette vérification future.

W

W Wellbeing at Work (bien-être au travail)

Social

Ensemble des conditions physiques, psychologiques et sociales qui permettent aux salariés de travailler efficacement tout en préservant leur santé et leur épanouissement. Comprend la prévention des risques psychosociaux (RPS), le management bienveillant, la qualité de vie au travail (QVT), la flexibilité et la reconnaissance. La CSRD (ESRS S1) impose de reporter sur les indicateurs de santé et sécurité, la satisfaction des salariés et les mesures de dialogue social. Pour les PME, le bien-être au travail est directement lié à la productivité, à la fidélisation des talents et à la marque employeur, avec un ROI mesuré et documenté.

Z

Z Zéro artificialisation nette (ZAN)

Réglementation

Objectif réglementaire français issu de la loi Climat et Résilience (2021) visant à réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 et à atteindre l'absence de toute artificialisation nette des sols d'ici 2050. Il impose aux collectivités de limiter les nouvelles constructions sur espaces naturels et de renaturer des surfaces équivalentes aux surfaces artificialisées. Pour les PME du secteur immobilier, de la construction ou de l'aménagement, le ZAN est une contrainte opérationnelle majeure. Pour les autres entreprises, il influence les décisions d'implantation et de développement des sites industriels ou logistiques.

Z Zero Waste (Zéro déchet)

Environnement

Approche visant à réduire au maximum la production de déchets à la source, à favoriser le réemploi et le recyclage, et à tendre vers l'élimination complète des déchets envoyés en décharge ou incinération. En entreprise, une politique zéro déchet passe par l'audit des flux de déchets, l'écoconception des produits, les partenariats avec des filières de recyclage et la sensibilisation des salariés. La loi AGECL impose des objectifs progressifs de réduction et de tri à la

source. La CSRD (ESRS E5) intègre les indicateurs sur les déchets. Pour les PME, réduire ses déchets représente souvent des économies directes (moindres coûts de traitement) en plus des bénéfices RSE.

Z Zone de chalandise durable

Stratégie RSE

Périmètre géographique autour d'un point de vente ou d'un site de production défini non seulement par la distance ou le temps de trajet, mais aussi par les critères de durabilité : empreinte carbone des livraisons, ancrage territorial, approvisionnement local, réduction des transports longue distance. Le concept émergent de « commerces de proximité durable » intègre ces dimensions. Pour les PME de distribution ou de production alimentaire, définir et valoriser une zone de chalandise durable est un argument RSE différenciant, réduit les émissions scope 3 transport et renforce les liens avec les acteurs économiques locaux.

Votre démarche RSE, concrètement

Maîtriser le vocabulaire RSE est la première étape. La suivante : transformer ces concepts en actions mesurables, en politique documentée et en rapport de durabilité crédible. Notre cabinet vous accompagne à chaque étape.

Diagnostic RSE

Évaluez votre maturité RSE en 15 minutes. Notre outil analyse vos pratiques sur 4 axes (Environnement, Social, Gouvernance, Achats) et génère un plan d'action prioritaire adapté à votre secteur et votre taille.

perspectives-conseil.eu/diagnostic-rse

Consultation RSE

Séance d'1h30 avec un expert RSE pour définir votre feuille de route, répondre à un questionnaire fournisseur EcoVadis ou préparer votre première publication ESRS. Accompagnement opérationnel sur mesure.

perspectives-conseil.eu/consultation

Guide Due Diligence RSE

40 critères d'audit fournisseur organisés en 4 axes, avec grille de notation, cadre réglementaire et plan d'action. L'outil pratique pour évaluer ou être évalué sur vos pratiques RSE.

[Téléchargement gratuit sur perspectives-conseil.eu](https://perspectives-conseil.eu)

Guide ESRS pour PME

12 pages pour comprendre les 12 normes ESRS, identifier vos obligations et préparer votre reporting CSRD ou répondre aux questionnaires de vos clients grands comptes. Niveau opérationnel.

[Téléchargement gratuit sur perspectives-conseil.eu](https://perspectives-conseil.eu)

Perspective(s) est un cabinet RSE indépendant basé en France, spécialisé dans l'accompagnement des PME et ETI dans leur transition vers un modèle d'affaires durable et conforme aux exigences réglementaires européennes. Tous nos guides sont gratuits et régulièrement mis à jour. Pour toute question : contact@perspectives-conseil.eu · perspectives-conseil.eu